

Au-delà de la banlieue, c'est encore la périphérie. Les espaces périurbains au prisme de la norme aménagiste

Marie-Christine Fourny, Romain Lajarge

► **To cite this version:**

Marie-Christine Fourny, Romain Lajarge. Au-delà de la banlieue, c'est encore la périphérie. Les espaces périurbains au prisme de la norme aménagiste. Les espaces périurbains, laboratoires de nouvelles modalités de production de territoires, Feb 2011, France. pp. 11-26. halshs-00700700

HAL Id: halshs-00700700

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00700700>

Submitted on 23 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Christine Fourny

Romain Lajarge

Laboratoire PACTE-Territoires,

UMR 5194 Université Joseph-Fourier Grenoble 1, CNRS, IEP Grenoble, Université Pierre-Mendès-France-Grenoble 2,

14 bis, avenue Marie-Reynoard, 38000 Grenoble

marie-christine.fourny@ujf-grenoble.fr

romain.lajarge@ujf-grenoble.fr

Au-delà de la banlieue, c'est encore la périphérie. Les espaces périurbains au prisme de la norme aménagiste

Introduction

Si on considère que les grands ensembles de banlieue furent des produits de la modernité industrielle, les espaces périurbains pourraient en présenter un « dépassement ». Investis par la croissance urbaine après les années soixante-dix, et situés au-delà de la couronne dense, ils sont les fruits d'un rejet de la ville dont les grands ensembles sont l'emblème sinon la cause. Ils révèlent la recherche de nouvelles qualités dans l'habitat, où loisir, hédonisme, agrément paysager et jardin se conjuguent avec sécurité, entre-soi et centrage sur la famille (Chevalier, Carballo, 2004 ; Teller, 2009 ; Vermeersch, 2011). Ils pourraient de ce point de vue constituer une expression spatiale de l'individualisme contemporain, voire des espaces représentatifs de la post-modernité urbaine (Delorme-Montini, 2010 ; Voyé, 2011). Tant dans leur situation, leur morphologie spatiale, leur période de développement que dans leurs motivations, ils se positionnent donc comme « l'après » et un possible « opposé » de la banlieue de première couronne et des grands ensembles.

Pour autant, les représentations expertes ou les termes utilisés pour dénoncer le problème d'action publique montrent la reproduction d'une situation de « périphérie ». Le regard savant sur ces espaces, tel qu'il ressort d'une partie des travaux des sciences du territoire (géographie et urbanisme) ou des discours techniques de l'aménagement opérationnel, font du périurbain un problème en tant que périphérie. Du point de vue du statut « d'objet périurbain » donné à cette nouvelle couronne, le problème est en partie de même nature qu'avec celui de « banlieue ».

Comment comprendre ce processus qui continue à faire de la périphérie un problème en soi et du périurbain une forme spécifiquement périphérique ? Nous tenterons de montrer qu'il est issu de procédures normatives et paradoxales présentes à la fois dans le monde professionnel de

l'aménagement et dans le monde savant des « experts ». Les argumentaires scientifiques et aménagistes rendent ainsi compte de la reproduction d'une vision inscrite dans un référentiel centre-périphérie, qui établit le statut et la hiérarchie de la valeur sociale des espaces en fonction de la distance au centre. Les idéologies de la durabilité en sont une des expressions : elles renouvellent la disqualification de la périphérie en en faisant le lieu d'un danger pour la survie de l'humanité elle-même.

Toutefois, cette interprétation semble en décalage avec le constat que nous pouvons faire par ailleurs, des pratiques habitantes. Alors que les banlieues continuent à générer une image sociale négative, le périurbain reste convoité et en croissance. L'extension du périurbain apparaît donc comme un fait social et spatial troublant. Ce développement social et spatial, non-conforme à la norme d'une urbanisation dense et concentrée, conduit non pas à un retournement dans les démarches mais à la recherche d'outils plus efficaces pour aménager l'espace et tenter ainsi de contraindre l'étalement (à défaut de l'empêcher). L'échec de l'aménagement de la périphérie périurbaine mène alors à plus d'aménagement, au lieu de moins de périphérie ! Nous ferons l'hypothèse qu'il convient de rendre sa place à l'habitant et de reconnaître l'espace périurbain comme l'expression d'une territorialité propre et légitime. Quelques recherches récentes montrent des avancées en ce sens.

1. Croissance vs identification des espaces périurbains

1.1 Les formes et leurs causes : du moins urbain à l'urbain toujours plus loin

Le terme d'espace périurbain est de plus en plus répandu. Issu des analyses scientifiques de l'espace et notamment de la géographie et de l'urbanisme, son usage s'étend sans que pour autant il parvienne à sortir d'un usage savant et réussisse à constituer une référence pour les habitants. On peut se revendiquer banlieusard, on se qualifie plus rarement « périurbain »¹. Ce n'est pas sans raison compte tenu du statut donné à cet espace. Tout en se présentant comme une réalité spatiale objectivable, existant comme catégorie statistique, comme zonage et espace d'action pour les élus et les aménageurs, il n'a pas acquis de légitimité sociale, ou culturelle. D'une certaine manière, cet espace est connu sans être « reconnu » en tant que tel.

Toujours plus d'étalement ?

¹ En témoigne l'intéressant opuscule de Eric Chauvier (2011), anthropologue et périurbain, s'opposant à la domination contenue dans les représentations médiatiques de cet espace. Il annonce ainsi son propos pour une autre parole des habitants : « ceux qui observent le monde de façon professionnelle se servent de mots-clés pour faire autorité. Nous avons décidé de céder à cette habitude afin de consigner certaines impressions sur notre vie périurbaine. Nous refusons de continuer à vivre ici, dans ces lieux qui nous apparaissaient mutiques et inaudibles, sans tenter quelque chose, sans mener ce qu'il convient de nommer « une enquête ».

Tentons une caractérisation, à partir de définitions dont le nombre et la variété suffiraient à témoigner de la labilité du terme (Chalas & Dubois-Taine, 1997 ; Berque et al., 2006 ; Roux & Vanier, 2008 ; Dumont & Hellier, 2010). Dans une acception large, l'espace périurbain représente la zone de croissance récente des métropoles. D'un point de vue morphologique, il se caractérise par la dispersion et la faible densité. Il intègre espaces agricoles et de nature, avec un paysage d'urbanisation étalée composée de zones d'activités et zones commerciales éparses, où la maison individuelle domine, qu'elle soit isolée ou regroupée en lotissements, hameaux ou villages. Selon la taille de la ville, l'extension de ce tissu englobe les petites villes plus anciennes dans un même ensemble fonctionnel. Elle dessine ainsi un paysage bucolique « persillé de noyaux urbains, sur un fond dominé par les champs, les forêts, et les prairies » (Charmes, 2011), qui présente une rupture visuelle évidente avec les tissus périphériques antérieurs. Les grands ensembles de la « banlieue » d'après 1945 ou les immeubles denses des banlieues du dix-neuvième présentaient en effet une continuité avec les noyaux urbains anciens et assuraient une intégration au moins morphologique au sein d'une même agglomération.

Les formes et facteurs de croissance en ont été assez largement décrits (Roux & Vanier, 2008). Espace de la croissance urbaine récente, le périurbain accueille près de 28 % de la population française (Baccaïni, Sémécurbe, 2009). La situation de périphérie n'indique donc nullement un déclin démographique, à l'inverse des espaces ruraux, ni même une marge sociale, telles que les banlieues en difficultés. Elle a cependant une réalité qui va au-delà de la simple position spatiale dans la mesure où elle marque la dépendance à la ville-centre. D'un point de vue économique, l'espace périurbain regroupe les espaces fonctionnellement liés à des pôles d'emploi qui, quant à eux, restent concentrés, et insérés dans les tissus urbains, bien qu'ils puissent s'installer en bordure ou dans des pôles satellites. Il apparaît donc comme une zone à fonction résidentielle, spécialisée mais intégrée à un ensemble économique métropolitain, dont l'identification se fait sur la relation avec les zones d'emploi² (INSEE, 2011) Le mécanisme de la production de cet espace spécialisé associe facteurs sociologiques et facteurs économiques : les nouvelles aspirations sociétales d'habitants sont alimentées autant par un rejet idéologique de l'urbain que par les coûts immobiliers dans les zones denses. Le périurbain est donc le lieu où la moindre valeur foncière, elle-même fonction de la distance au centre, permet de réaliser les désirs d'habiter qui sont ceux de sociétés urbaines. Les classes moyennes y dominent (Jaillet, 2003), mais ce caractère peu discriminant ne suffit pas à le distinguer d'aires plus centrales, ni à rendre compte de la grande variété de figures sociales de cet ensemble.

Une certaine manière d'habiter

C'est en fait un rapport à l'habiter qui le distingue bien mieux qu'une caractérisation sociale. On peut dire qu'il représente un espace de compromis pour les familles. L'éloignement au centre oblige à ajuster les

² Les communes périurbaines sont définies statistiquement par un taux de 40 % au moins d'actifs ayant un emploi dans les pôles urbains. Il s'agit donc d'une catégorie à géographie variable (Piron, 2006) d'un recensement à l'autre.

moyens financiers avec une certaine idéologie résidentielle. S'opposant en cela à la relégation de certains grands ensembles de banlieue comme aux centres-villes huppés ou banlieues résidentielles de standing, il se caractérise par une population « à choix limité ». Les aspirations sociales relèvent en grande partie d'un rêve pour la maison individuelle qui repose probablement sur des ressorts anthropologiques profonds. La maison individuelle périurbaine relèverait d'un mythe résidentiel renvoyant à la proximité de la nature et à une recherche de protection, voire à un repliement à « l'écart des vicissitudes du monde » (Berque, Bonnin, Ghorra-Gobin, 2006). Mythe résidentiel qu'alimente la rationalité financière de la propriété immobilière avec la protection offerte par un capital foncier auquel est attaché un allègement des droits de succession, un droit fiscal bonifié, des mécanismes de financement de la maison individuelle avantageux, sans compter les pressions à l'endettement liés aux intérêts financiers des constructeurs ou des communes d'accueil (Djellouli, Emilianoff & al., 2010). Protection par la maison et éloignement de la ville tendent ainsi à faire de cette nouvelle périphérie urbaine un espace privilégié du déploiement des nombreuses formes de l'individualisme contemporain.

Une nouvelle couronne d'urbanisation ?

La position spatiale, clairement évoquée par la désignation de cette entité, questionne également sur le statut de cet espace, en regard des auréoles périphériques qui l'ont précédé. S'agit-il d'une nouvelle couronne qui succéderait aux faubourgs et aux banlieues et qui entraînerait par conséquent l'intégration de ces dernières dans la ville ? D'une banlieue naissante qui par une densification progressive viendrait s'agglomérer au tissu existant, à la manière des anciens faubourgs ? On a longtemps pu le croire, tant ce processus est lié à la croissance urbaine. L'offre foncière rencontre là une demande d'habitat, alimentée par une croissance d'abord quantitative de la population urbaine, puis par le desserrement de l'occupation des logements dans un second temps (Vilmin, 2001). Les analyses diachroniques les plus récentes montrent toutefois un arrêt de la croissance dans les petites communes alors qu'elles présentent une faible densité, et une discontinuité avec la ville. Cet arrêt témoigne d'un comportement malthusien des populations installées, soucieuses de préserver la faible urbanisation qui les a attirées. La demande se reporte alors au-delà de cette première zone de conquête, et vient étendre l'espace du périurbain (Charmes, 2011, Wiel, 2002). Cette dynamique conduit pour une part à l'extension spatiale de cette périphérie et d'autre part à en faire une dimension structurelle de l'urbain. Analyses diachroniques ou comparatives aboutissent ainsi au même résultat d'une « permanence des formes de la métropolisation et de l'étalement urbain » (Mignot et al, 2005). Compte tenu du rythme d'intégration actuel, « il faudrait plus de trois siècles pour que la moitié des communes périurbaines de 1990 soient intégrées à la ville » (Charmes, 2011).

Vers une (impossible ?) catégorisation spatiale

Cette donne change considérablement le statut de cet ensemble. Le périurbain devient ainsi une catégorie statistique de l'INSEE en 1996, ce qui lui donne une officialisation et une mesure (Lambert, 2011) Il s'agit bien d'une nouvelle catégorie dépendant économiquement et fonctionnellement d'un pôle urbain, spatialement située en périphérie des villes, mais constitutive d'une région urbaine. Il en résulte une problématique qui tient de l'oxymore : quelle identité donner, par quels caractères appréhender un sous-ensemble devenu une catégorie en soi ? Autrement dit, comment appréhender l'autonomie d'une production spatiale du centre ? La question se pose d'abord aux « experts », chercheurs ou techniciens, confrontés à la nécessité de construire cet « objet spatial » émergent, que ce soit pour l'analyse ou pour l'action publique. Or « langage et espace réciproquement se structurent. Un lieu existe, notamment, d'être désigné, surnommé, renommé » (Depaule, 2002). Les tentatives de définition savante de cette catégorie, montrent de ce point de vue que la terminologie n'est pas seulement affaire de localisation. Derrière celle-ci et derrière l'appellation de « péri », se jouent les valeurs et les normes affectées aux espaces de référence et à la position périphérique.

1.2 L'énigme périurbaine : entre identification savante et référentiel préétabli

Lorsqu'il s'agit de décrire ce qu'est cette catégorie d'espace, le périurbain provoque un glissement référentiel. Il est d'abord identifié en regard des catégories constituées et stabilisées que sont l'urbain et le rural. N'étant ni spécifiquement l'un, ni exactement l'autre, la recherche de ses limites est, en grande partie, vaine. L'énigme périurbaine se pose essentiellement en termes de position dans un classement hiérarchique et implicitement normé. L'espace périurbain est ainsi d'emblée défini sur le registre de la faiblesse et de la déqualification, en infériorité plutôt qu'en substance. Ce mode de caractérisation fait passer le terme de périphérie d'une valeur descriptive à une valeur politique, l'inscrivant dans une relation d'inégalité centre-périphérie bien connue (Reynaud, 1981).

En témoignent des approches de la périphérie en tant qu'espace urbain *incomplet*. Elles considèrent un continuum urbain/rural (Carpentier, 2010) dans lequel se définissent des gradients d'urbanité « des centres-villes à l'infra-urbain (...) en passant par les différentes situations suburbaines, périurbaines et hypo-urbaines » (Lévy, 2002). Ces gradients, aussi bien de densité que de modes d'habiter et d'insertion urbaine, suggèrent clairement une moindre urbanité en périphérie. Il s'agit également d'une urbanité *inachevée*, parcellaire et/ou émergente (Chalas et Dubois-Taine, 1997). Ce devenir est lui-même incertain puisque le périurbain s'étend et se reproduit ainsi spatialement. Il serait donc un espace toujours existant mais toujours *provisoire et instable*. L'observation de l'ancrage des habitants renforce cet aspect : il s'agit d'une étape dans la trajectoire résidentielle (Vanier, 2010), conduisant à le caractériser dans sa dynamique et dans sa labilité. Il ne peut, en ce sens, constituer véritablement un territoire qui demande durée et

enracinement. Son passé et son avenir ressortissent d'autres catégories spatiales et en font un « être temporel » plutôt qu'un « espace à part entière ». Du point de vue social, la définition statistique conduit à délimiter un espace réduit à la fonction de logements, accréditant la représentation d'une zone « dortoir », pauvre et dépendante en urbanité. Celle-ci présente de ce point de vue tous les traits de la banlieue à laquelle elle succède et dont on se demandait, dès 1970, ce que l'on pouvait y faire « sinon y dormir ? La patrie des banlieusards, ces sempiternels voyageurs sans bagages ; la banlieue est donc un lieu où l'on dort et non un lieu où l'on vit » (Faure, 2006). Catégorie sociale non-homogène, a contrario du terme de banlieues aujourd'hui utilisé comme métaphore des crises socio-urbaines, la diversité périurbaine n'offre pas même cette possibilité –négative–d'identification. Dans le *compromis* résidentiel pour des classes *moyennes*, il n'y a guère de prise pour conférer consistance ou véritable qualité.

Des propositions récentes tentent cependant d'appréhender la complexité de cet espace, avec une catégorisation qui ne ressortit pas uniquement d'un rapport à la ville. Martin Vanier évoque le tiers-espace (Vanier, 2000, 2003, 2010), d'autres les espaces intermédiaires (Bonnerandi, Landel, Roux, 2003 ; Dumont, 2008 ; Louargant, Roux, 2010). Une qualification positive à partir du rural est esquissée donnant lieu aux « espaces denses significativement ruraux » (OCDE in Louargant, Roux, 2010) ou encore à « l'agri-urbain » (Poulot, 2008). Se refusant à adopter un référentiel plutôt qu'un autre, d'aucuns optent pour « l'objet hybride rural-urbain » (Chéry, 2011) par lequel le composite devient un statut et un caractère en soi. Cette abondance ne facilite pas la reconnaissance mais justifie de reposer la question périurbaine autrement. Le manque de stabilité et de consensus invalide en partie l'approche experte qui condamne le périurbain comme pratique, comme forme, comme but. Puisqu'elle devient « subjective, variable de personne à personne, [elle] permet d'exprimer des points de vue, mais ne peut donner lieu à aucune quantification » (Piron, 2006), et ne permet pas de construire une catégorie de ce type-là de périphérie suffisamment robuste. Lorsqu'il s'agit de décrire l'organisation de cet espace et de rendre compte d'une morphologie complexe, on voit ainsi naître des oxymorons tels que les polarités périphériques, les « centralités périphériques » (Behar, 2001, Fourny, Pradeilles, Pagand, 1997) ou encore des « périphéries dominantes » (Dumont, 2008). L'aporie d'une catégorisation du périurbain conduit donc à contester la pertinence même d'une approche en termes de catégories spatiales et à proposer d'appréhender plutôt les processus et les dynamiques (Roux & Vanier, 2008 ; Dumont & Hellier, 2010 ; Debarbieux & Schafter, 2010).

Mais n'est-ce pas trop tard ? En effet, si le concept commence à être controversé dans les milieux scientifiques, le terme de périurbain semble enfin percoler hors de la sphère académique. Les médias s'en emparent et le diffusent, contribuant à en faire un référentiel commun. Mais ce sont les significations déqualifiantes qui sont véhiculées, reprenant explicitement ce que les discours savants sous-tendaient. L'analyse du traitement de ce thème dans la presse (Billard et Brennetot, 2010) en rend compte, comme

cet article de *Télérama* (16/2/2010) devenu emblématique et intitulé « Comment la France est devenue moche »³

En conclusion, la périphérie urbaine apparaît indistincte, indéfinie, et toujours en partie déterminée par ce qu'elle n'est pas : le centre ! S'imposant à la réalité, elle est érigée en catégorie spatiale, mais les outils conceptuels et linguistiques utilisés ne parviennent pas à se renouveler pour retrouver une correspondance entre réalité et discours (Schafter, 2010). Elle résulte en quelque sorte d'un paradoxe cognitif, son existence reconnue ne parvient pas à se dire autrement qu'à travers des valeurs normatives empruntées aux espaces dont elle se distingue, la condamnant à la déqualification. La définition savante témoigne également du poids de la norme académique et technique. Fonctionnant sur des descripteurs statistiques et cartographiques, elle suggère une identité, un contenu social, à ce qui n'est qu'un espace issu d'une logique technique. La périphérisation en sort renforcée et le contenu sémantique devient performatif.

2. La perspective aménagiste : norme croisée et conflit latent

Qu'il n'y ait pas de définition objective et consensuelle parmi les experts n'empêche nullement sa saisie par l'action, ni la production de projets sur cet espace, bien heureusement. Or, en tant que non-catégorie, la périphérie est associée à un non-territoire. De plus, dans ce référentiel normatif des vraies (et donc bonnes) catégories spatiales, les « non-territoires » deviennent de « mauvais » territoires. Du point de vue des responsables publics, on voit des procédures de contingentement, des dispositifs de mise en ordre, des politiques de limitation de « l'étalement urbain » qui alimentent les images de déqualification en en faisant la cause de l'intervention. Cette logique aménagiste montre l'existence de normes et de valeurs contradictoires mais aussi, implicitement, la résistance à la norme, car la fabrique de la norme échoue à endiguer la progression du processus de périurbanisation. La pensée aménagiste montre également un principe de justification conditionné par la non-conformité à la norme. Que serait en effet l'aménageur-thérapeute sans maux sociaux et spatiaux ? Et n'est-ce pas aussi en partie parce qu'il se voit et se doit d'être thérapeute qu'il produit les maux lui conférant sa propre valeur ?

2.1 La rhétorique de l'aménagement public. Désordres et menaces du périurbain

La dénonciation du périurbain est d'abord l'affaire d'acteurs publics, élus, techniciens de l'aménagement, architectes relayés par certains experts,

³ Le chapeau de l'article frappe très fort également : « Echangeurs, lotissements, zones commerciales, alignements de ronds-points... Depuis les années 60, la ville s'est mise à dévorer la campagne. Une fatalité ? Non : le résultat de choix politiques et économiques. Historique illustré de ces métastases périurbaines ».

savants et chercheurs. D'autres développent une opposition ponctuelle liée à leurs intérêts propres : agriculteurs notamment, résidants, défenseurs de l'environnement mais aussi esthètes du paysage. Certaines idéologies politiques environnementales la relayent largement.

Un premier et ancien argumentaire est celui de sa non rationalité. Des années 20 à aujourd'hui, on fait valoir les coûts et surcoûts de ce mode d'occupation de l'espace : coûts en service, coûts en infrastructure, coûts paysagers, pertes patrimoniales, coûts agricoles, coûts sociaux et plus récemment coûts environnementaux et énergétiques... Les analyses en sont nombreuses, tout comme les controverses sur leurs mesures (Fouchier, 1997 ; Orfeuil, Massot, 2007 ; Dumont, Hellier, 2010 ; Desjardins, 2011). Il n'est pas dans notre propos ici de prendre parti, mais plutôt de montrer une nouvelle rhétorique porteuse de stigmatisation. Affectant une dimension morale normative à l'ensemble d'une catégorie spatiale, elle fait passer celle-ci d'une valeur topographique faible à une valeur métaphorique sociale forte : le périurbain deviendrait à la fois une anti-urbanité et une *anti-écocoresponsabilité*.

La rhétorique de la culpabilité énergétique

Le passage d'un espace support de dysfonctionnements divers à un *mauvais* espace est lié pour une part à la problématique de la durabilité. En effet, le développement périurbain est conditionné par la dépendance automobile. La mobilité qui le caractérise apparaît ainsi structurellement lié à la production de polluants contribuant au réchauffement climatique (Fouchier, 1997, 2001 ; Gallez, Hivert, 1998 ; Newman, Kenworthy, 1999 ; Lévy, Le Jeannic, 2011). Cette forme urbaine ne se pose plus alors seulement dans ses conséquences sociales, économiques et écologiques, mais dans « sa participation à des modes de vie dont la dépendance aux énergies fossiles est mise en cause », (Djellouli, Emilianoff et alii, 2010).

En regard de ces nouvelles exigences, le périurbain devient l'espace de tous les maux. Ses effets ne sont plus locaux, mais globaux. Un rapport récent de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE, 2006) met ainsi en lien direct une morphologie et l'équilibre de l'ensemble du continent : « l'étalement urbain menace, par sa rapidité et sa constance, l'équilibre environnemental, social et économique de l'Europe ». Il en fait une menace majeure, par laquelle « un grand nombre des problèmes environnementaux constatés en Europe sont causés par l'expansion rapide des zones urbaines » A travers cette question émerge une autre spécificité négative de la périphérie après celle de la dénonciation de l'entre-soi : dans la mesure où « certaines aires urbaines sont plus « éco-efficaces » que d'autres (Lévy & Le Jeannic, 2011), le péri-urbain devient un espace « éco-négatif ». L'analyse conduit à critiquer des modes de vie et des comportements, des rapports à l'espace et à la mobilité. Par ailleurs, comme l'émetteur de CO₂ est l'individu, l'habitant est bien engagé personnellement (à travers ses pratiques) dans la critique du périurbain. Le discours renvoie dès lors à une responsabilité morale, et sous-tend une culpabilité des habitants et des usagers. Les procédures d'aménagement et d'urbanisme, considérant cette dimension du choix individuel, se donnent comme objectif d'intervenir sur ces choix, à

travers l'information, la pédagogie ou autres outils de « conscientisation » (Desjardins, 2011).

Le raisonnement est donc à la fois déterministe et moral : il valide l'existence d'une catégorie périurbaine tout en associant cette catégorie d'espace à des comportements sociaux. Le choix de localisation de sa résidence devient, en quelque sorte, un choix à portée morale et anti-sociale.

La rhétorique de la séparation sociale

Un deuxième type d'argumentaire porte sur la menace d'une sociabilité propre à la maison individuelle. Le lotissement périurbain conduit à « la ville en miettes » annonce Guy Burgel dès 1989. De nombreuses études récentes montrent les phénomènes de ségrégation sociale à l'œuvre, mais aussi de façon plus inédite, la segmentation sociale issue de la construction d'isolats spatiaux homogènes socialement, aussi bien que de la mobilité individuelle limitant le côtoiement social (Berger et Jaillet, 2007 ; Teller, 2009). Ce n'est donc pas une catégorie sociale qui permet d'identifier cet espace, comme ce fut le cas pour les « beaux quartiers » ou les « banlieues », mais un type de territorialité, c'est-à-dire une structuration sociale de l'espace. On peut reconnaître derrière ce facteur spatial, les logiques disciplinaires, scientifiques et techniques de commentateurs, de chercheurs et d'acteurs aménagistes. Derrière la diversité sociale, apparaissent des formes d'organisation : l'insularité, la « clubbisation », les communautés fermées, l'appariement sélectif, toutes posées en figures de la périurbanité.

Ces figures, dûment attestées, sont problématiques dans la mesure où elles sont référées à des valeurs normatives d'urbanité. Elles seraient l'expression de l'individualisme contemporain, remettant en cause un vivre-ensemble dont la ville et le rural sont les deux modèles. Les rapports sociaux recherchés marqueraient le rejet de formes de solidarité, mais plus généralement une menace sur la dimension publique elle-même (Charmes, 2011). Ils révéleraient un recul supplémentaire de la sphère publique (Frantz, Webster, Glasze, 2005) par la fermeture ou la relégation qu'ils produisent (Rougé, 2005). Leur caractère dangereux est d'autant plus grand qu'ils entraînent de nouvelles formes d'exclusion des plus faibles, « notamment des femmes et des enfants moins mobiles » (Lebreton, 2004).

Plus encore que les banlieues urbaines qui menacent l'ordre social, ces formations mettent donc en cause la constitution du social lui-même. Les comportements politiques l'expriment d'une certaine manière avec, sur différents scrutins, une relation forte entre votes extrémistes et monde périurbain (Lévy, 2003 ; Ravenel, Buléon, Fouquet, 2003). La distance à la ville structure le vote, mais plus encore montre le risque démocratique présent dans le périurbain : « le choix du périurbain correspond à une recherche de l'entre-soi qui est cohérente avec des projets politiques non coopératifs, corporatistes ou sécessionnistes » (Andrieu, Lévy, 2007).

L'inscription de ces caractéristiques sociétales et politiques contribue à présenter le périurbain comme une menace sociale non plus en tant que « sous-urbanité » mais bien en tant qu' « anti-urbanité ». On retrouve dans ce processus la logique de la stigmatisation spatiale qui a affecté la définition de la banlieue ou encore antérieurement les faubourgs (Depaule, 2006 ; Faure,

2006). Le caractère périphérique prend une valeur métaphorique pour désigner par l'espace et par l'éloignement au centre une catégorie sociale en mal d'insertion. Il devient ainsi un invariant quelle que soit sa situation. Ainsi, le périurbain parce qu'en croissance, convoité et triomphant, représente une menace pour la ville. Mais lorsqu'il entre en crise et connaît une paupérisation, notamment en raison des conséquences de crises immobilières ou de coût du déplacement, il représente « un espace de taudis en devenir » (Hesse, 2010). Analysant la situation des USA, Markus Hesse montre notamment l'émergence d'images de déclin ou de stagnation, dans lesquelles les suburbs deviennent les « next slums ». Cela montre que la même rhétorique du danger vaut, quelle que soit la valeur sociale des espaces. Elle fixe en quelque sorte une condition de la périphérie, lui affectant implicitement un destin auquel elle ne peut échapper.

2.2 Légitimation de l'aménagement : mise aux normes et mise en ordre

Si la cause de cette production spatiale est placée du côté des individus et de leurs logiques privées ou particulières incontrôlées, la conséquence est placée du côté des aménageurs. Cet espace voit une tension permanente entre la recherche d'ordre et de maîtrise par la puissance publique et une dynamique (issue de la puissance des individus) apparaissant comme non-contrôlée, anarchique au pire, désordonnée en tous les cas.

Une importante ingénierie s'est mise en place depuis une vingtaine d'années pour encadrer et contrôler la croissance urbaine. De nombreux instruments : lois successives relatives à l'aménagement et l'urbanisation (LOADDT⁴ en 1999, loi SRU⁵ en 2000) et/ou l'environnement (lois Grenelle 1 et 2⁶) pour ce qui concerne l'encadrement national, les procédures locales de planification (SCOT, plans d'aménagement durable, plans de déplacement, agendas 21) ont été mobilisés pour tenté d'endiguer un mouvement, sans y parvenir.

S'il s'avère nécessaire de remédier aux dysfonctionnements de cet espace, il s'agit également plus fondamentalement de le contrôler. Et de contrôler sa morphologie : « en premier lieu, il y a le fait qu'avec leur « étalement », les villes débordent des cadres institutionnels existants, et par là même échappent en partie aux autorités locales urbaines et à une véritable maîtrise politique et technique. Il en résulte évidemment toutes sortes de dysfonctionnements, de malfaçons, de surcoûts, d'injustices, de gâchis, de dégradations paysagères, etc. Le problème en l'occurrence n'est pas la mobilité elle-même, mais la non-maîtrise des nouveaux espaces ouverts de fait à un nouveau type d'urbanisation, et sans véritable possibilité d'y faire un urbanisme classique » (Allemand (S.), 2004). Tout se passe comme si leur caractère insaisissable, leur absence d'identité, la prégnance d'un référentiel urbain, ne permettaient pas l'émergence de collectifs, ou de projets périurbains : « chacun est maître chez soi » (Gibelli, 2006). La maîtrise

⁴ Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable, du 25 Juin 1999, dite aussi loi Voynet

⁵ Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement urbain, du 13 décembre 2000

⁶ Loi Grenelle 1 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, du 3 août 2009, Loi Grenelle 2 portant Engagement pour l'Environnement, du 12 juillet 2010

publique est alors invoquée comme une finalité en soit, donnant lieu à un aménagement se définissant comme « une lutte contre » au lieu de « politiques pour » (Vanier, Lajarge, Cordobès, 2010).

L'ordre dans les espaces périurbains renvoie dès lors à la maîtrise publique et à une ingénierie de l'aménagement public qui y restaureraient un intérêt général (Dumont & Hellier, 2010). Ayant pour objet d'intervention l'espace, la pensée aménagiste ne sait guère traiter de l'individu, de ses aspirations et de ses logiques. Elle considère non des causes, mais des conséquences spatiales, dans une posture qui nécessairement rend illégitime le désir individuel, fût-il dominant : « l'Europe manifeste un mouvement contradictoire (renforcement des zones denses ou moyennement denses, poursuite de la périurbanisation), dans lequel les acteurs *majoritaires* – ceux qui continuent de souhaiter un monde urbain structuré par la résidence individuelle et l'automobile, avec toutes les conséquences que cela implique – sont de moins en moins *légitimes*. » (Lévy, 2010).

Sollicitant un cadrage public, à travers la planification et la réglementation, l'aménagement se pose également en porteur de l'intérêt général, par principe, par mission ou parce qu'il a en charge sa mise en œuvre. Cet espace périurbain où se déploie l'intérêt privé et qui mettrait en danger la durabilité constitue de ce fait un véritable rappel à l'ordre et à la norme aménagiste. Il la sollicite et la justifie dans le même temps. Il justifie également la reproduction des modèles urbains idéaux, dont il est pourtant l'antithèse. Se met en place un double processus circulaire qui conduit à (i) redonner une légitimité à l'aménagement en (ii) instaurant une transformation des logiques de production de l'espace périurbain, permettant (iii) son endiguement par des opérations d'aménagement et notamment de planification territoriale qui légitiment encore plus d'intervention publique (i). Mais, par ailleurs, (j) les individus continuent à chercher dans le périurbain les conditions d'une habitabilité plus acceptable à leurs yeux, justifiant (jj) l'intervention plus ou moins coordonnée d'un grand nombre d'acteurs privés (constructeurs, lotisseurs et prestataires de services associés) mais aussi d'acteurs publics (dont les élus locaux qui ouvrent à l'urbanisation leurs PLU) et permettant (jjj) la diffusion, la diversification et l'adaptation du phénomène périurbain aux multiples contraintes réglementaires, normatives et morales ! Bien entendu les deux boucles (i/ii/iii) et (j/jj/jjj) se croisent, sont en interrelations mais tout concourt à ce que les déterminismes simples qu'elles décrivent continuent à s'ignorer.

En conclusion : la périphérie impensée reste en périphérie de la société

La construction cognitive de cette nouvelle catégorie spatiale du périurbain montre que la valeur topographique donnée au terme de périphérie s'accompagne d'une signification politique et d'un statut de domination et de déqualification. Saisie par une action et une pensée aménagistes, en regard de principes généraux de durabilité, d'efficacité et de rationalisation, cet

espace accède progressivement au rang de menace sociale : entre non-durabilité et individualisme, la périphérie apparaît comme un nouvel espace potentiellement dangereux. Non pas qu'on y vive mal, non pas que les difficultés sociales y soient prégnantes, au contraire, non pas même qu'elle menace les centres villes et les catégories aisées, mais parce qu'elle remettrait en cause une certaine idée de cette urbanité qui a quasi valeur de civilisation. En tant que telle, la périphérie devient alors un « mal commun ». Mais est-ce pour autant un mal nécessaire ? Elle justifie en réaction un retour à la norme, sous la forme d'une maîtrise publique qui tente de faire encore et encore du modèle de la ville centre un modèle d'intérêt général.

Quel que soit le bien fondé des critiques portées sur la périurbanisation et sur la pensée aménagiste d'une meilleure maîtrise technique de ce processus, il nous faut constater que la question habitante reste la grande absente de l'approche aménagiste de cet espace. La démonstration grandissante de la diversité des pratiques, des catégories sociales, des modes de vie, des modes de faire (Clavel, 2002 ; Berger, Jaillet 2007 ; Debarbieux, Schaffter, 2008 ; Rougé, 2010) participe à la réouverture des analyses sur ce phénomène grandissant et donc sur sa définition. Mais chercher à mieux comprendre l'intérêt de ce processus massif et continu de périurbanisation oblige à déconstruire une partie du référentiel qui fait de toute périphérie un problème. L'analyse de la périurbanisation comme un signe a priori positif, comme l'invention de solutions disparates et désordonnées par des individus non coordonnés et silencieux à des problèmes d'aménagement qui sont, eux, publics, bruyants et visibles oblige à porter un triple regard critique : sur la généralisation et la stigmatisation produite par l'approche en termes de durabilité ; sur la défense et la nécessité de la sociabilité héritée de l'association entre urb et civitas et sur le besoin d'efficacité et de bonne gouvernance stipulant qu'il est du ressort de la puissance publique de mettre en ordre l'espace, les hommes et leurs activités (et non pas aux individus eux-mêmes !).

La pensée aménagiste, qui est à l'origine de « l'invention » de cette appellation « périurbaine » en référence à un modèle central plutôt que dans son insertion dans un système métropolitain, n'a offert aucune prise à la reconnaissance du phénomène périurbain comme phénomène de société. Cette nouvelle couronne rejoint ainsi le rang des périphéries dont chaque strate a suscité la crainte. Avec la différence, peut-être, d'une nouvelle échelle dans le risque : le local périurbain menace la planète, ce qui dans sa déclinaison aménagiste fait de l'individu périurbain un coupable en puissance de l'affaiblissement d'un intérêt social global. Et si les individus étaient en train d'inventer les termes du changement de paradigme pour habiter autrement les nouvelles grandes métropoles qui se constituent de fait, la plupart du temps sans l'appui des outils de l'aménagement du territoire, sans même la reconnaissance politique qui devrait aller avec ? Et si les individus palliaient les manques de la pensée aménagiste en obligeant à penser au-delà des frontières des territoires habituels de l'action publique ? Alors quelle nouvelle forme spatiale faudrait-il donner à l'intérêt social global ? Celle de la ville-centre dont les périurbains ne sont pas tous des exclus mais bien plus des critiques et des contestataires ou celle d'une

territorialité nouvelle à la fois plus vaste et ample, plus réelle et intégrée, moins centrée et donc plus diffuse parce que plus active (Lajarge (R.), 2009) ? Bruno Latour évoque la souffrance spatiale, liée à la disparition des strates géographiques qui désignaient les responsabilités et les obligations, dressant un modèle qui « permettait de savoir où l'on en était » (Latour, 2010). D'une certaine manière, le modèle centre-périphérie classique est en train de mourir de sa belle mort. Certes, il offrait aux banlieues et aux « quartiers » une norme de référence qui dressait un horizon d'insertion sociale et spatiale. Certes, il a permis de penser la croissance urbaine et l'urbanisation du monde. Mais maintenant ses héritiers ne regardent plus le centre comme un but. Ils se sont retournés et la question périurbaine démontre avec de plus en plus d'évidence qu'il faudra dorénavant penser la périphérie comme horizon.

Quelques références bibliographiques

- Allemand (S), 2004, Introduction, In Allemand (S), Ascher (F), Lévy (J), 2004, *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin – Institut pour la ville en mouvement, pp 15-20
- Andrieu (D), Lévy (J), "L'archipel français.", *EspacesTemps.net*, 27.07.2007 <http://espacestemp.net/document2861.html>
- Baccaïni (B), Sémécurbe (F), 2009, La croissance périurbaine depuis 45 ans, Extension et densification, Insee Première N°1240 – juin 2009
- Behar (D), 2001, Cent ans de solitude, une chance pour Paris in *La Lettre de Coopération territoriale*, n°1, Octobre 2001,
- Berger (M.), Jaillet M.-C., 2007, « Vivre les espaces périurbains », *Norois*, n°205, numéro thématique, pp 7-9
- Berque A, Bonnin Ph., Ghorra-Gobin C., 2006, *La ville insoutenable*, Belin, Paris
- Billard G, Brennetot A, 2009, « le péri-urbain at-il mauvaise presse ? » In : *Articulo-Journal of Urban research*, n°5, 2009, <http://articulo.revues.org/1372>
- Bonerandi (E), Landel (P.-A), Roux (E), 2003, Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ? *Revue de géographie alpine*, Tome 91, n° 4, pp. 65 -77
- Burgel G. 1989. Le lotissement : la ville en miettes ?, *Villes en parallèle* 14 : 5-7.
- Carpentier (S), 2010, « Modes d'habiter urbains et ruraux, entre continuité et rupture » *Articulo-Journal of urban Research* [Online] 2010, Online since 04 January 2011, <http://articulo.revues.org/1548>
- Cattan N, Berroir N., 2006, Les représentations de l'étalement urbain en Europe :essai d'interprétation, in Berque A, Bonnin Ph., Ghorra-Gobin C., 2006, *La ville insoutenable*, Belin, Paris, pp 87-96
- Chalas Y., Dubois-Taine G., 1997, *La ville émergente*, L'Aube.
- Charmes (E), *La ville émietée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, coll. « La ville en débat »
- Charmes (E),, 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'harmattan

- Chevalier J., Carballo C., 2004, Fermetures résidentielles et quête de l'entre-soi, entre Nord et Sud des Amériques, *L'espace géographique*, 4, 325-335.
- Chéry (J.-P.), 2010, « Les espaces périurbains en Europe : un grand écart entre description et prospective », in *Territoires 2040*, n°2, Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires, édition DATAR
- Clavel Maïté, 2002, pour une recherche sur les pratiques des périurbains. In : *Communications*, 73, pp.203-216
- Debarbieux (B.), Schaffter (M.), 2008, « Y a-t-il une question périurbaine ? », In Loudiyi S., Bryant C.R, Laurens L., (2008) - *Territoires périurbains et gouvernance. Perspectives de recherche. Editions du Laboratoire développement durable et dynamiques territoriales*, Université de Montréal, pp 13-21.
- Delorme-Montini (B.), 2010, « Le moment post-moderne », in *Le Débat*, 2010/3 (n° 160)
- Depaule Jean-Charles (dir), 2006, *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Ed UNESCO, Ed MSH.
- Desjardins (X), 2011, « Pour l'atténuation du changement climatique, quelle est la contribution possible de l'aménagement du territoire ? », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 523, mis en ligne le 22 mars 2011 URL : <http://cybergeo.revues.org/23531>
- Djellouli (Y.), Emilianoff (C.), Bennisr (A.), Chevalier (J.) (dir.), 2010, *L'étalement urbain, un processus incontrôlable ?*, Presses Universitaires de Rennes
- Dumont (M), 2008, *La géographie. Lire et expliquer les espaces habités contemporains*. A. Colin, Paris
- Dumont (M) & Hellier (E.), 2010, « périphéries, sous condition urbaine : vieux problème, nouveaux chantiers » In : Dumont Marc & Emmanuelle Hellier, 2010, *les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*. PUR, p 11,-24
- Chavier (E), 2011, *Contre télérama*, Editions Allia
- EEA , 2006, *Urban sprawl in Europe, The ignored Challenge*, no 10/2006, EEA (european environment agency) & OPOCE (office for official publications of the european communities).
- Faure Alain, 2006, « Un faubourg, des faubourgs, ou la déclinaison du rejet », In Depaule Jean-Charles (dir), 2006, *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Ed UNESCO, Ed MSH.
- Fouchier V., 1997, *Les densités urbaines et le développement durable. Le cas de l'Ile-de-France et des villes nouvelles*, Editions du Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles
- Fouchier V., 2001, *Maîtriser l'étalement urbain : Une première évaluation des politiques menées dans quatre pays. (Angleterre, Norvège, Pays Bas, Hong Kong)*, 2001, Centre de prospective et de veille scientifique, Ministère de l'Équipement, du Transport et du Logement
- Fourny (M-C), Pradeilles (J-C), Pagand (B), 1997, Les nouveaux centres périurbains : l'espace public porteur de territoires, *revue de géographie Alpine*, vol 85, n°4, pp 83-95

- Gallez C., Hivert L., 1998, *Mode d'emploi, synthèse méthodologique pour les études "budget-énergie-environnement des déplacements"*, Rapport INRETS, 85 p.
- Gasnier Arnaud, la recomposition territoriale des pôles commerciaux et de loisirs périphériques : vers de nouvelles urbanités, In Dumont Marc & Emmanuelle Hellier, 2010, les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine. PUR, P 57-73
- Gibelli, 2006, *l'étalement urbain en Italie entre Villettopoli et délégitimation de l'urbanisme*. In Berque A, Bonnin Ph., Ghorra-Gobin C., 2006, *La ville insoutenable*, Belin, Paris, pp 105-117
- Hesse (M), 2010, « Suburbans : the next slum ? explorations into the contested terrain of social construction and political discourse », *Articulo-Journal of urban research*, n°3-2010, <http://articulo.revues.org/1552>
- Lévy, Le Jeannic, 2011, Insee Première N°1357 - juin 2011
- Jaillet (M-C), 2003 « la maison individuelle, de la distinction à la banalisation » In la ville étalée en perspectives, Actes de colloque, Champ Social Editions.
- De Jarcy (X) et Remy (V), 2010, « Comment la France est devenue moche », in *Télérama* n° 3135, <http://www.telerama.fr/monde/comment-la-france-est-devenue-moche,52457.php>
- Lambert A, 2011, (Dé)mesure de la périurbanisation, *Métropolitiques.eu*,
- Lajarge (R.), 2009, « Pas de territorialisation sans action (et vice-versa ?) », in Vanier (M.), 2009 (dir.), *Territoire, territorialité, territorialisation ... et après ?*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 193-204
- Latour (B.), 2010, « La mondialisation fait-elle un monde habitable ? », in *Territoires 2040*, n°2, *Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, DATAR
- Lévy (J), 2003, "Vote et gradient d'urbanité.", *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 05.06.2003
<http://espacestems.net/document432.html>
- Lévy (J.), 2002, modes de vie urbains et modèles d'urbanité, in Jouvenel H., Lamblin V., Theys J., *radioscopie de la France en mutation, 1950-2030*, Paris, *Futuribles international*
- Mignot (D), Bouzouina (L), 2005, *Metropolisation and intra-urban segregation. The case of French urban areas*, 44^e conférence of southern Regional Science Association, Arlington.
- Piron (O), 2006, La demande potentielle en logement, in *Etudes foncières* n° 122, pp. 17-19.
- Poulot (M.), 2008, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour*, Vol. 83/4, 2008, [En ligne], mis en ligne le 31 décembre 2011. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index7045.html>. Consulté le 13 janvier 2011.
- Frantz (K), Webster (C), Georg , 2005, *Private Cities: Global And Local Perspectives*
- Ravenel (L), Buléon (P), Fouquet (J), 2003, « Vote et gradient d'urbanité : les nouveaux territoires des élections présidentielles de 2002 », *Espace, Populations, Sociétés*, 3, 2003, p. 469-482

- Reeder (D), 2006, Slum et suburb dans le discours sur la ville en Grande-Bretagne (XIX et début du XXe siècle), in Depaule Jean-Charles (dir), 2006, *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Ed UNESCO, Ed MSH.
- Reynaud (A), 1981, *Société, Espace et Justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, PUF
- Rougé L. 2005. *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les « captifs » du périurbain*. Toulouse, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Rougé Lionel, 2010, « mobilités et modes de vie dans les espaces faiblement denses du périurbain toulousain : entre recompositions des clivages socio-spatiaux et formes d'autonomisation » In Dumont Marc & Emmanuelle Hellier, 2010, les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine. PUR, p 25-38
- Roux (E.), Louargant (S.), 2010, « Futurs périurbains : de la controverse à la prospective », in *Territoires 2040, n°2, Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, édition DATAR
- Roux (E.), Vanier (M), 2008, *La périurbanisation : problématiques et perspectives*, coll. Travaux, Documentation française.
- Schaffter (M), 2010, "l'urbain et le rural dans les discours de l'aménagement en Suisse", *Articulo-Journal of urban research*, n°3-2010, <http://articulo.revues.org/1562>
- Territoires 2040, n°2, Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires, édition DATAR
- Teller (J.), 2009, « Développement de l'entre-soi communautaire dans les espaces résidentiels périurbains », *Déviance et Société* 4/2009 (Vol. 33), p. 547-556. Vanier (M), 2000, qu'est-ce que le tiers-espace ? territorialités complexes et construction politique, *Revue de géographie alpine*, tome 88, n°1, pp. 105-113
- Vanier (M), 2003, Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers-espace de la nature, nature du tiers-espace, *Revue de géographie alpine*, tome 91, n°4, pp 79-89
- Vanier (M.), 2010, « Fictions périurbaines, quoique... », in *Territoires 2040, n°2, Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, édition DATAR
- Vanier (M.), 2010, le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité, *Anthropos/Economica*
- Vanier (M.), Lajarge (R.), Cordobes (S.), 2010, « Vers des périurbains assumés », in *Territoires 2040, n°2, Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, édition DATAR
- Vermeersch (S.), 2011, « Bien vivre au-delà du « périph » : les compromis des classes moyennes », *Sociétés contemporaines* 3/2011 (n° 83), p. 131-154
- Vilmin (T), Llorente (M), 2001, Croissance périurbaine et finances communales, in *Etudes foncières, n. 9, pp 23-30*
- Voyé (L.), 2011, « Architecture et urbanisme postmodernes : une expression du relativisme contemporain ? », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLI-126 | 2003, URL : <http://ress.revues.org.gate3.inist.fr/542>